



Caisse de Prévoyance et de  
Retraite des Notaires

# RAPPORT d'activité

# 2020

**Toujours présents  
à vos côtés**

---



Caisse de Prévoyance et de  
Retraite des Notaires

**Toujours présents**  
**à vos côtés**

---

# SOMMAIRE

<b>L'Édito</b> du Président	<b>04</b>
<b>01. LA GOUVERNANCE DE LA CAISSE</b>	<b>06</b>
Le conseil d'administration	07
Les principales décisions	09
Les commissions	10
La direction	15
Les instances externes	16
<b>02. LA CRISE SANITAIRE</b>	<b>18</b>
La CPRN face à la crise sanitaire	20
La résilience de la CPRN	21
<b>03. LES ACTIONS 2020</b>	<b>22</b>
Le mot du directeur	23
La transformation digitale	24
Améliorer la qualité de service, un enjeu permanent	25
La maîtrise des risques	26
<b>04. LA GESTION TECHNIQUE</b>	<b>28</b>
L'évolution des effectifs	29
Les résultats des régimes	29
<b>05. L'ACTION SOCIALE ET LA DÉPENDANCE</b>	<b>32</b>
Les faits marquants	33
<b>06. LA GESTION DES PLACEMENTS</b>	<b>34</b>
La gouvernance de la politique des placements	35
Le portefeuille financier	37
Les résultats financiers	37
Les résultats immobiliers	39
<b>07. LA GESTION ADMINISTRATIVE</b>	<b>40</b>
Les résultats de la gestion administrative	41
Les coûts de gestion 2020	41
<b>08. LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS</b>	<b>42</b>
Les résultats par régime	43
Les résultats par gestion	43
L'évolution des réserves	44
<b>09. LES PERSPECTIVES 2021</b>	<b>46</b>

---

# L'ÉDITO

## du Président

---

Mes chers Confrères,

L'année écoulée aura été particulière et éprouvante pour nous tous. J'espère sincèrement que vous l'avez traversée du mieux possible d'abord sur le plan de la santé et sur le plan économique et social.

2020 restera dans l'histoire contemporaine, marquée en terme macro-économique. La croissance mondiale s'est effondrée mais les banques centrales sont intervenues massivement et ont joué un rôle d'accompagnement majeur, ce qui a permis de maintenir les marchés actions dans la plupart des pays.

2020 a suspendu le processus de la réforme des retraites, nous restons, néanmoins très vigilants, car le contexte économique pourrait inciter l'État à accroître le contrôle sur la gestion des régimes complémentaires des caisses des professions libérales.

J'ai déjà eu l'occasion de vous le préciser, dès le début de la pandémie, la caisse a pu mobiliser 170 millions d'euros de trésorerie pour soutenir nos confrères en activité ainsi que les confrères ou ayants droit

économiquement en grande difficulté grâce aux réserves de la caisse, sans devoir arbitrer, dans l'urgence, des actifs à perte. L'utilité de nos réserves est une fois encore démontrée ainsi que le système de répartition provisionnée qui garantit l'équilibre des régimes de la caisse sur le long terme (plus de 14 ans pour la section B, 10 années pour la section C et 12 ans pour le régime de Colmar et Metz).

La CPRN est restée opérationnelle et a optimisé la gestion de son portefeuille de placement, malgré la crise sanitaire qui a entraîné une hausse de la volatilité des placements. Le portefeuille de la CPRN finit ainsi l'année en performance positive (+ 2,23%).

Vous constaterez à la lecture du rapport d'activité que nous sommes restés investis et centrés sur nos missions, tout en affirmant la volonté de modernité de la caisse notamment avec la transformation



“ Toujours présents  
à vos côtés ”

digitale, le développement de la communication et la poursuite du développement de l'action sociale et de la dépendance et son accompagnement auprès des notaires libéraux et des ayants droit.

Qu'il me soit permis de remercier la vice-présidente du CSN, Maître Sophie SABOT-BARCET pour son accueil et son écoute lors d'une rencontre organisée au CSN afin d'enrichir nos échanges pour qu'une communication partagée entre nos deux institutions se développe avec des rendez-vous réguliers.

Je voudrais également remercier les administrateurs, le Directeur Général, ainsi que les collaborateurs et les prestataires de la caisse pour leur engagement absolu malgré un travail rendu difficile en cette année hors norme.

En dépit des turbulences que nous traversons face à la crise sanitaire, une période économique incertaine, des finances publiques très impactées, soyez assurés, que nous sommes attentifs à la situation et engagés à vos côtés pour vous soutenir et vous accompagner. Je vous remercie de votre confiance.

Très bonne lecture

Bien confraternellement

**Béatrice CRENEAU-JABAUD**  
Président

01.

# LA GOUVERNANCE DE LA CAISSE

---

P.07\_ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

P.09 \_ LES PRINCIPALES DÉCISIONS

P.10 \_ LES COMMISSIONS

P.15 \_ LA DIRECTION

P.16 \_ LES INSTANCES EXTERNES

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La CPRN est gouvernée par un Conseil d'administration, composé de dix membres titulaires et d'un nombre égal de suppléants actifs et retraités ainsi qu'un représentant du Régime spécial des notaires relevant des Cours d'appel de Colmar et de Metz, élus pour un mandat de six ans renouvelable par moitié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration a pour missions principales l'adoption des grandes orientations stratégiques de la Caisse, le suivi de leur mise en œuvre et la gestion du pilotage des régimes de retraites.

Le Conseil d'administration est compétent pour prendre toute décision concernant l'administration de la Caisse, notamment pour :

- Gérer le pilotage technique des régimes de retraites et de prévoyance,
- Voter les budgets (administratif, technique, immobilier, financier),
- Approuver les comptes annuels de la Caisse au vu de l'opinion émise par le Commissaire aux comptes chargé de leur certification,
- L'approbation des décisions émises par l'ensemble des commissions,
- Voter les modifications statutaires (sous réserve de la validation de la Tutelle).

nombre de  
séances dont  
1 en visio-  
conférence et  
2 par voie  
dématérialisée

7

nombre de  
consultation  
par voie  
dématérialisée

1



## → LES ÉLECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CPRN DE 2021

Les prochaines élections pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration ont eu lieu en janvier 2021.

Les 4 collèges concernés par les élections sont Amiens, Rennes, Bourges et Toulouse.

**i** La CPRN a déployé une campagne de communication dès le mois de septembre 2020 afin d'informer l'ensemble du corps électoral des élections à venir et des modalités de vote par voie électronique. La CPRN a internalisé l'organisation de l'ensemble du processus électoral, précédemment aux mains des chambres notariales.

### Les membres du conseil d'administration

membres  
titulaires

10

> Représentant du Comité Spécial des Notaires de Colmar et de Metz  
Maître François HIRTH  
Notaire honoraire à Truchtersheim

membres  
suppléants

7

Le Président a souhaité que tous les administrateurs titulaires et suppléants soient appelés à participer à l'activité de la caisse. Les administrateurs suppléants sont invités à siéger, au moins, à l'une des différentes commissions.

conseillers

3

- Maître Béatrice CRENEAU-JABAUD  
Président,  
Notaire à Noisy-le -Sec
- Maître Pierre COURJARET  
Vice-président,  
Notaire honoraire à Doué-la-Fontaine
- Maître Étienne FONTAINE  
Secrétaire  
Notaire à Lille
- Maître Michel DAYRE  
Trésorier  
Notaire honoraire à Nîmes

- Maître Catherine DUMAREAU  
Notaire à Bordeaux
- Maître Nicolas DELOUIS  
Notaire à Paris
- Maître Bertrand JAMET  
Notaire à Châteauroux
- Maître Guy MAYER  
Notaire Honoraire à Colmar
- Maître Christian BIGOT  
Notaire à Belley
- Maître Jacques ESPIE  
Notaire à Pont-de-Chéruy

- Maître Jean-François MAMIAS  
Notaire retraité à Toul
- Maître Georges BERTHET  
Notaire retraité à Vic-le-Comte
- Maître Jean-Marie CARMENT  
Notaire retraité à Prades
- Maître Pascal RAULT  
Notaire à Lons-le-Saunier

- Maître Régis HUBER  
Notaire retraité à Versailles
- Maître Philippe MORILLION  
Notaire à Roubaix
- Maître Catherine GUIHARD  
Notaire à Herbignac

- Maître Jean-Yves BERGEAUD  
Notaire retraité à Meaux
- Maître Claude JAQUET  
Notaire honoraire à Paris
- Maître Jean-Marie PLESSY  
Notaire Honoraire à Paris

### // LE FAIT MARQUANT

Nouvelle organisation des instances.  
Plus de 40 réunions ont pu être organisées en 2020 malgré la crise sanitaire avec la visioconférence.



# LES PRINCIPALES DÉCISIONS

Approbation des documents obligatoires par le conseil d'administration

**RAPPORT DU DIRECTEUR**  
**COMPTES DE LA CPRN**  
RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS  
GÉNÉRALES DE LA POLITIQUE DES PLACEMENTS  
RAPPORT ANNUEL DU CONTRÔLE INTERNE  
**CERTIFICATION DES COMPTES**  
**BUDGET ANNUEL**  
**PARAMÈTRES DES RÉGIMES**  
RAPPORT TRIENNAL 2021-2023 SUR LE PILOTAGE  
PRUDENTIEL DES RÉGIMES DE RETRAITE  
COMPLÉMENTAIRE PRÉVU À L'ARTICLE 21  
DES STATUTS DE LA CPRN  
RAPPORT DES MARCHÉS PUBLICS  
**DÉONTOLOGIE**  
**RÈGLEMENT DES ACHATS**



## LES COMMISSIONS

Le Conseil d'administration s'appuie sur neuf commissions et deux comités pour garantir le pilotage de la Caisse.

### → LA COMMISSION DE GESTION DES PLACEMENTS

La Commission de gestion des placements est en charge de contrôler les actifs financiers de la Caisse tout au long de l'année ; elle a recours à un conseiller financier et confie une partie de la gestion de ses actifs à des sociétés de gestion.

Chaque mois, la Commission analyse la rentabilité et la surveillance des différentes classes d'actifs du portefeuille de la Caisse (actions, obligations, immobilier, etc.) ainsi que les gestionnaires auxquels ces placements peuvent être confiés.

#### Les missions

- Préparer les décisions du Conseil d'administration en matière de placements,
- Produire un rapport annuel sur les orientations générales de la politique de placements,
- Déterminer l'allocation tactique,
- Participer à l'élaboration de l'allocation stratégique d'actifs (une fois tous les 3 ans),
- Définir les règles de placements dans le respect du cadre réglementaire,
- Procéder à la sélection et au renouvellement des gestionnaires financiers,
- Examiner les investissements immobiliers qui seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration,
- Analyser le risque et les performances du portefeuille et décider des opérations d'investissements et de désinvestissements.

#### // LES FAITS MARQUANTS

- La crise sanitaire 2020 a entraîné une hausse de la volatilité des placements de la CPRN. Malgré de forts mouvements au pic de la crise, la majorité des fonds de la CPRN a pu rattraper totalement ses pertes durant la deuxième partie de l'année, notamment pendant le mois de novembre 2020. Le portefeuille de la CPRN finit ainsi l'année en présentant des performances positives.
- La CPRN a poursuivi ses investissements sur les actifs non cotés, infrastructures et fonds de dettes privées.

nombre  
de séances

12

6 en présentiel  
et 6 par voie  
dématérialisée

En 2020, les décisions de la Commission de gestion des placements ont entraîné une rotation du portefeuille de

9,20 %

qui représente un total  
de mouvements de

211 M€

dont 100 M€ de ventes  
et 111 M€ d'achats.

Malgré des marchés financiers complexes, la performance financière des placements de la CPRN est de

**+2,23 %**  
en 2020.

**DANS CET ENVIRONNEMENT VOLATIL, LA CPRN A SU MAINTENIR SES INVESTISSEMENTS LONG TERME**

tout en arbitrants les actifs présentant des performances décevantes au profit de positions opportunistes, notamment sur les obligations haut rendement de portage. Par ailleurs, la CPRN a continué de diversifier son portefeuille, avec l'introduction de fonds de dettes privées et d'infrastructures, permettant également de profiter de primes d'illiquidité.

**→ LA COMMISSION DE GESTION DES IMMEUBLES**

La Commission de gestion des immeubles est en charge d'analyser et de préparer les décisions relatives à la stratégie globale de gestion des actifs immobiliers de la CPRN.

La Commission examine l'évolution du parc locatif et le suivi des travaux entrepris tout au long de l'année pour l'entretien du patrimoine.

**Les missions**

- Effectuer un suivi régulier de la gestion des actifs immobiliers,
- Examiner les propositions d'achat et de cession d'immeubles,
- Veiller au respect de la politique d'acquisition mise en place qui privilégie le rendement, l'emplacement et la qualité des immeubles.

nombre  
de séances

4

dont 1 par voie  
dématérialisée

**// LES FAITS MARQUANTS**

- La CPRN a procédé à la vente d'un immeuble et à la vente d'appartements.
- Le taux de rendement net 2020 du portefeuille immobilier physique est de +2.42% contre un rendement de +2.46% l'exercice précédent.
- La CPRN poursuit la réduction progressive du poids de la poche immobilière de la section B et le renforcement de celui de la section C.

**Assemblée générale des SCI de la CPRN**

Les Assemblées générales ordinaires des

**3 SCI**

de la Caisse ont été organisées en

**Juin 2020**

par voie dématérialisée

- > SCI CRN Colmar et Metz
- > SCI CRN Section B
- > SCI CRN

## → LA COMMISSION DU FONDS D'ACTION SOCIALE

La Commission de gestion du Fonds d'action sociale a pour mission d'aider les affiliés ou leurs ayants droit qui se trouvent en difficulté en leur attribuant, sous forme de dons ou de prêts, une aide financière.

### // LES FAITS MARQUANTS

- Mise à jour du barème dépendance 2021.
- Aide exceptionnelle pour les affiliés les plus vulnérables, retraités ou ayants droit, pour faire face aux dépenses supplémentaires liées au confinement. Les aides attribuées en avril et mai 2020 ont ainsi été doublées.
- Secours financiers exceptionnels accordés pour les notaires en activité en situation de difficulté en lien avec la crise sanitaire.
- Dotation exceptionnelle de 112 K€ versée par la CNAVPL au titre de l'action sociale du régime de base en raison de la crise sanitaire, ce qui porte la dotation annuelle à un montant total de 195 K€.

nombre  
de séances

3

dont 1 par voie  
dématérialisée

nombre  
de comités  
internes

5

dont 1 par  
visioconférence  
et 1 par voie  
dématérialisée

## → LA COMMISSION DE RECOURS AMIABLE

### Les missions

Analyser les demandes :

- De remise des majorations de retard,
- Individuelles et particulières,
- De dérogations aux statuts.

nombre  
de séances

3

dont 1 en  
vidéoconférence

Remise de majorations de retard

51 dossiers traités

Demandes individuelles et  
particulières de remise des  
majorations de retard

15 dossiers traités

Dérogations statutaires

41 dossiers traités

### LES DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION DE RECOURS AMIABLE

peuvent aboutir à un accord (partiel ou total)  
ou à un rejet de la demande, elles sont ensuite  
notifiées aux affiliés.

## → LA COMMISSION DE RÉFLEXION

### // LES FAITS MARQUANTS

#### • Détermination des paramètres

Une Commission de réflexion a été organisée en amont du Conseil d'administration afin de préparer et analyser les différentes hypothèses pour la fixation des paramètres 2021 de la CPRN.

#### • Réforme des retraites

Les membres de la Commission ont étudié et validé le plan de communication réalisé dans le cadre de la réforme des retraites.

nombre  
de séances

2

## → LA COMMISSION DES MARCHÉS PUBLICS

La Commission des marchés publics sélectionne les prestataires et attribue les marchés.

### Les missions

- Veiller à la bonne application du règlement des Marchés Publics,
- Examiner les propositions techniques et commerciales des prestataires ayant candidaté,
- Attribuer les marchés.

nombre  
de séances

2

dont 1 par voie  
dématérialisée

nombre  
de comités  
internes

3

### // LES FAITS MARQUANTS

- Au cours de l'année 2020, la Direction générale de la CPRN a souhaité mettre en place un comité interne des marchés publics.
- Le Conseil d'Administration a nommé un référent marchés publics, membre de ce comité.
- Le comité interne s'apparente à un **organe de contrôle de 3<sup>ème</sup> niveau**, et permet ainsi de **sécuriser d'autant plus les choix d'attribution de la Commission des marchés publics**.
- Approbation du règlement des achats de la CPRN.
- Suivi de la mise en œuvre du plan de sécurisation des marchés publics.

En 2020,

3

marchés  
ont été attribués par  
la Commission des  
marchés publics.

## → LA COMMISSION DE COMMUNICATION

### Les missions

- Élaborer un plan stratégique de communication de la Caisse avec le périmètre et les axes de développement,
- Valider le plan de communication annuel,
- Valoriser des actions de la Caisse auprès des instances de la profession.

nombre  
de séances

2

### // LES FAITS MARQUANTS

#### Déploiement du plan de communication 2020 :

- Renforcer la communication auprès des affiliés,
- Améliorer la communication auprès de la profession,
- Développer la communication digitale avec le nouveau portail affiliés.

## → LA COMMISSION D'INAPTITUDE

La Commission d'inaptitude analyse les recours des affiliés lors de départs anticipés à la retraite pour raison d'inaptitude après avis du Médecin Conseil.

 Cette Commission ne s'est pas réunie en 2020.

## → LA COMMISSION ÉLECTORALE

La Commission électorale est composée de 3 membres du Bureau de la CPRN et d'un représentant du Conseil Supérieur du Notariat.

La Commission garantit la parfaite transparence du processus électoral de la CPRN lors des élections pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration de la CPRN tous les trois ans.

 Cette Commission ne s'est pas réunie en 2020.



# LA DIRECTION

## Le Directeur général

Le Directeur est chargé d'assurer le bon fonctionnement et le développement de la Caisse et exerce une compétence générale et exclusive en matière de personnel.

## Le Directeur comptable et financier

Le Directeur comptable et financier de la CPRN est chargé de l'ensemble des opérations financières et comptables de la Caisse.

## → L'ORGANISATION DE LA CPRN

Auprès de la Direction Générale, l'organisation de la CPRN s'articule autour de :

### 6 pôles d'activité

#### LA DIRECTION GÉNÉRALE

Assistante de direction institutionnelle

#### PÔLE AUDIT ET COORDINATION

3,80

collaborateurs



#### PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

3,44

collaborateurs



#### PÔLE RESSOURCES HUMAINES

1,48

collaborateur



#### PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

3

collaborateurs



#### PÔLE IMMOBILIER

6,11

collaborateurs



#### PÔLE AFFILIÉS

5,83

collaborateurs



### // LES FAITS MARQUANTS

- Accompagnement du pôle RH auprès des collaborateurs durant la crise sanitaire.
- Mise en place du télétravail
- CSE mensuel avec le délégué du personnel pour l'élaboration et le déploiement du protocole sanitaire

Effectif total de la CPRN sur l'ensemble de l'année 2020

27  
collaborateurs

Répartition hommes / femmes

30% 70%  
hommes femmes



Âge moyen des collaborateurs

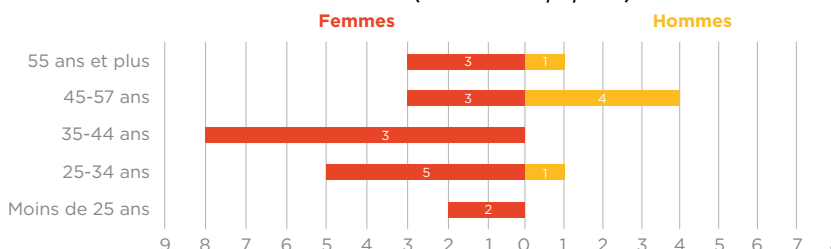
41 ans

Répartition des effectifs par catégories

7,4% 37% 55,6%  
cadres supérieurs cadres employés



### Pyramide des âges 2020 (Effectifs au 31/12/2020)



# LES INSTANCES EXTERNES

## → LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNAVPL



Le Président de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires représente la Caisse au Conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse de professions libérales (CNAVPL).

En 2020, le Président a participé à chaque Conseil d'administration avec l'accompagnement du Directeur général.

nombre  
de séances

6

## → LA RÉUNION DES DIRECTEURS DES CAISSES DE LA CNAVPL

La CNAVPL organise une réunion d'échange mensuelle avec les Directeurs des sections professionnelles libérales afin de présenter un état d'avancement de l'ensemble des travaux relatifs à la gestion du régime de base.

nombre  
de séances

13



*La Caisse de prévoyance et de retraite des notaires a participé à toutes les séances au cours de l'année 2020.*





## → LE GIP UNION RETRAITE

L'Union Retraite réunit les organismes de retraite obligatoire, de base et complémentaire au sein d'un groupement d'intérêt public (GIP UR).

Elle est en charge du pilotage stratégique de l'ensemble des projets de coordination, de simplification et de mutualisation ayant pour objet de rendre plus simple et plus compréhensible le système de retraite pour les affiliés.

### Dans le cadre du contrat de gestion, la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires :

- > a participé aux travaux du GIP Union retraite.
- > s'est engagée à participer aux projets de l'inter régime et de rendre les services accessibles sur son portail.

Le **Président de la CPRN** a été convié à l'Assemblée générale du GIP Union Retraite.

Le **Directeur général** a participé aux réunions d'information planifiées en 2020.

La **CNAVPL** assure la coordination des travaux effectués par les sections.



nombre  
de séances

2



02.

# LA CRISE SANITAIRE

---

P.20 \_ LA CPRN FACE À LA CRISE SANITAIRE

P.21 \_ LA RÉSILIENCE DE LA CPRN



## LA CPRN FACE À LA CRISE SANITAIRE

« Votre caisse est une nouvelle fois à vos côtés pour vous soutenir et vous accompagner dans les moments critiques tels que ceux que nous vivons aujourd’hui. »

Message du Président  
Béatrice CRENEAU-JABAUD  
Le 30 avril 2020

### → UNE GOUVERNANCE **AGILE**

Face à la crise sanitaire, les membres du Conseil d'administration se sont mobilisés afin de soutenir les actifs et les retraités.

#### Maintien de l'organisation des instances de décision

- Échanges réguliers entre le Conseil d'Administration et le Directeur Général de la CPRN tout au long de la phase de confinement.
- Échanges avec la Direction de la sécurité sociale sur la gestion de la crise et les indicateurs de suivi d'activité.



#### Les mesures fortes de la CPRN

- Report de l'échéance du paiement des cotisations du 1<sup>er</sup> trimestre 2020
- Report et mise en place d'un échéancier de paiement pour les cotisations des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2020
- Secours financier auprès des actifs en difficulté
- Suspension de toutes les procédures contentieuses
- Doublement du montant versé pour les mois d'avril et de mai pour les bénéficiaires de l'action sociale

**i** Mobilisation d'une enveloppe de trésorerie à hauteur de **170 M€**

En plus des mesures d'échelonnement du paiement des cotisations, la CPRN a souhaité apporter un soutien complémentaire aux affiliés ayant subi des sinistres conséquents au cours de cette période de crise sanitaire internationale.

Pour ce faire, la CPRN a décidé de débloquer **une enveloppe complémentaire de 400 K€** pour l'action sociale.

# LA RÉSILIENCE DE LA CPRN

« Dans ces moments compliqués que nous traversons,  
nous souhaitons conserver le lien avec vous et restons à votre écoute. »

Message du Directeur Général  
Jean-Paul MULLER

## → UNE NOUVELLE ORGANISATION DES ACTIVITÉS

- **La santé des collaborateurs**  
Tout au long de ce confinement, la santé des collaborateurs a été une priorité pour le Directeur général et la responsable des ressources humaines.
- **Un accompagnement dans le télétravail a été mis en place avec des outils adaptés.**
- **La communication interne a été un moyen important pour garder le contact avec les équipes.**

**La mobilisation des équipes de la CPRN a permis de conserver un service de qualité auprès de ses affiliés.**

## → DÉPLOIEMENT DU PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ, PREUVE DE RÉACTIVITÉ DE LA CAISSE

- **La poursuite du service aux affiliés, un enjeu prioritaire**  
Au-delà des communications faites aux notaires actifs et allocataires ainsi que des mesures de soutien prises par les instances de Gouvernance de la Caisse à destination des affiliés, il était important pour le Directeur général de la CPRN, mais également pour l'ensemble de ses collaborateurs, que les services soient assurés en totalité.

**100%** **DES RETRAITES PAYÉES**  
conformément au calendrier 2020  
des paiements.

**100%** **DES DEMANDES TRAITÉES**  
retraite, réversion, invalidité, action sociale

- **L'information auprès des affiliés**

Avec une communication régulière sur le site internet mais également des campagnes d'information par courrier et par mail auprès des actifs et des retraités.

03.

# LES ACTIONS 2020

---

**P.23** \_ LE MOT DU DIRECTEUR

**P.24** \_ LA TRANSFORMATION DIGITALE

**P.25** \_ AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE,  
UN ENJEU PERMANENT

**P.26** \_ LA MAÎTRISE DES RISQUES

---

# LE MOT

## du Directeur

---



### **2020, une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent**

Bien que la pandémie ne soit malheureusement pas encore vaincue, un premier bilan est tout de même permis avec des enseignements sur la capacité de certains régimes à gérer cette crise.

Après une crise sanitaire exceptionnelle, certains organismes de protection sociale dont la CPRN ont démontré leur pleine capacité à traverser une crise sanitaire exceptionnelle. Ainsi, dans un contexte social toujours imprégné de la réforme des retraites, la CPRN a réalisé dès la mise en place du confinement une étude d'impact sur la gestion de cette période qui a d'ailleurs été fournie à la Direction de la sécurité sociale très vigilante durant cette période.

### **" Dans les moments compliqués que nous traversons, nous souhaitons et devons conserver le lien avec nos affiliés et rester à leur écoute. "**

C'est le premier message que j'ai souhaité présenter aux collaborateurs de la caisse qui se sont fortement mobilisés et je les en remercie à nouveau mais aussi à l'ensemble des affiliés actifs et retraités de la CPRN pour leur message de soutien.

Dès la fin du mois de mars, le Bureau puis le Conseil d'administration ont pris la mesure des conséquences économiques nécessaires pour accompagner la profession avec un plan massif de soutien des affiliés.

Un plan de continuité d'activité a permis de répondre sans allongement des délais de traitement des dossiers aux missions régaliennes de la Caisse.

La CPRN a su en cette période démontrer toute son agilité. Nous ne pouvons que nous féliciter de la résilience des régimes professionnels de retraite et espérons que les réflexions futures sur la protection sociale sauront en tirer les enseignements.

En 2021, la CPRN va élaborer un nouveau plan d'entreprise pour la période 2021/2025 avec comme ambitions principales, la transformation digitale de votre Caisse, la consolidation de la qualité de gestion et le plan de développement important de l'action sociale et de la perte d'autonomie.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce rapport d'activité.

Bien cordialement

**Jean-Paul MULLER**  
Directeur général

## LA TRANSFORMATION DIGITALE

- Mise en ligne du portail sécurisé des retraités.
- Déploiement du nouveau portail sécurisé.
- Nouveaux services pour les cotisants.
- Élargissement de la gestion électronique des documents et mise en place de la signature électronique.

NOUVEAUX SERVICES  
EN LIGNE **PORTAIL SÉCURISÉ**  
GESTION ÉLECTRONIQUE  
**DÉMATÉRIALISATION** MENSUALISATION  
DÉMARCHE VERTE ET DURABLE  
CONNEXION

### Lancement de la campagne d'information auprès des affiliés 2020-2021



**100% en ligne pour être 100% avec vous.**

Une évolution 100% numérique, pour vous offrir des services toujours plus performants et inscrire la CPRN dans une démarche verte et durable.

### Connexion par ID.Not (actifs) ou FranceConnect (retraités)



Des vidéos tuto pour accompagner nos affiliés dans la procédure de connexion



### Un accompagnement par nos équipes tout au long de ce changement avec :

- Des mailings d'information dématérialisés @
- Des envois de courriers ✉
- De l'actualité sur les réseaux sociaux et le site internet 📺 📺



# AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE, **UN ENJEU PERMANENT**

→ **UNE COMMUNICATION  
ENRICHIE ET RÉGULIÈRE**



→ **UN SITE INTERNET PLUS  
RICHE EN INFORMATION  
AVEC UN PARCOURS AFFILIÉ**

→ **LA MESURE DE  
LA SATISFACTION DES AFFILIÉS**

AFFILIATION ★★★★★☆

3,82 / 5

ACTION SOCIALE ★★★★★★

4,91 / 5

LIQUIDATION ★★★★★★

4,40 / 5

DÉPENDANCE ★★★★★★

4,75 / 5



Affiliation : **+5,8%**

Bienvenue aux  
**914** nouveaux notaires

**MERCI POUR VOTRE CONFIANCE !**



# I LA MAÎTRISE **DES RISQUES**

### Sécurisation des Systèmes d'information

La CPRN poursuit le renforcement de la maîtrise des risques avec le déploiement d'une politique de sécurité des systèmes d'information.

### Sécurisation des Marchés publics

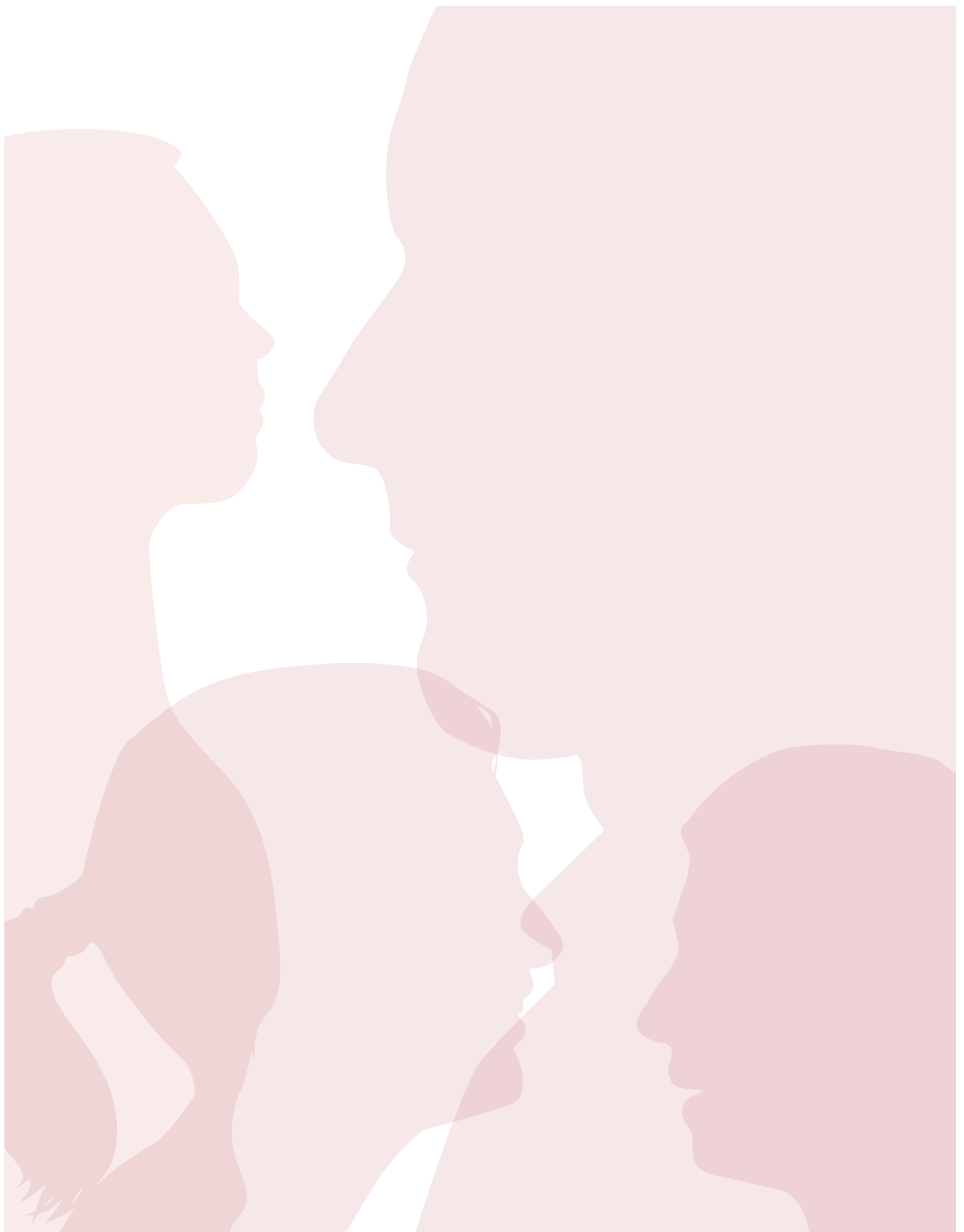
Mise en place d'une activité audit interne

Poursuite du déploiement du RGPD.

### Évolutions réglementaires

- PASRAU : Prélèvement à la source pour les revenus autres
- Dispositif de revalorisation différenciée de la pension de retraite
- Mutualisation des contrôles d'existence de vie pour les affiliés résidents à l'étranger







04.

# LA GESTION TECHNIQUE

---

P.27 \_ L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

P.27 \_ LES RÉSULTATS DES RÉGIMES

# L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

## → INDICATEURS CLÉS : ACTIFS

Cotisants

**10 898**

**Hommes :**  
**57,01 %**  
âge moyen  
**48,26 ans**



**Femmes :**  
**42,99 %**  
âge moyen  
**45,31 ans**

## → INDICATEURS CLÉS : ALLOCATAIRES

Allocataires

**8 158**

**Hommes :**  
**61,35 %**  
âge moyen  
**75,60 ans**



**Femmes :**  
**38,65 %**  
âge moyen  
**70,95 ans**

### Droits propres :

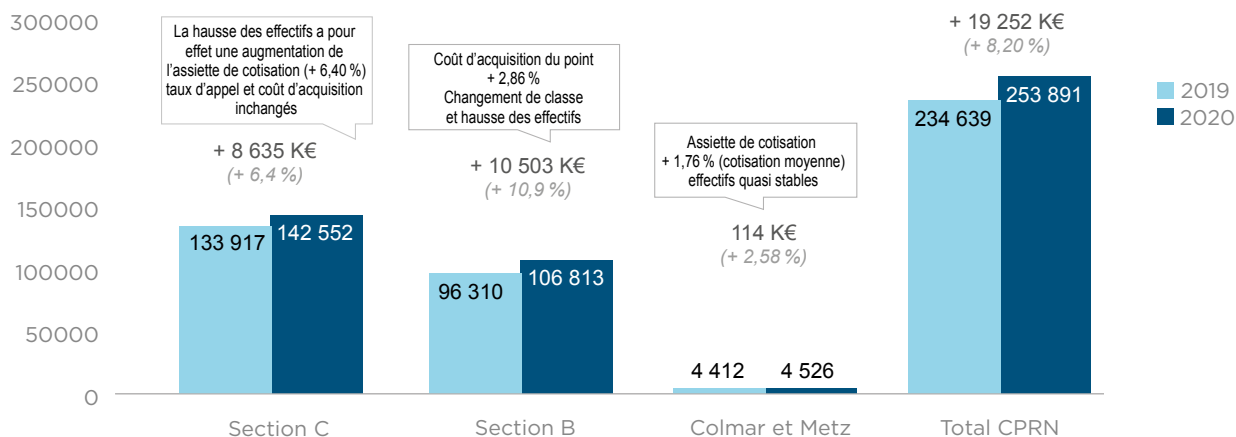
**5 450** droits propres  
**40** Conjoint collaborateur

### Droits dérivés :

**2 535** Conjoints survivants  
**49** Enfants - 21 ans  
**84** Enfants inaptes

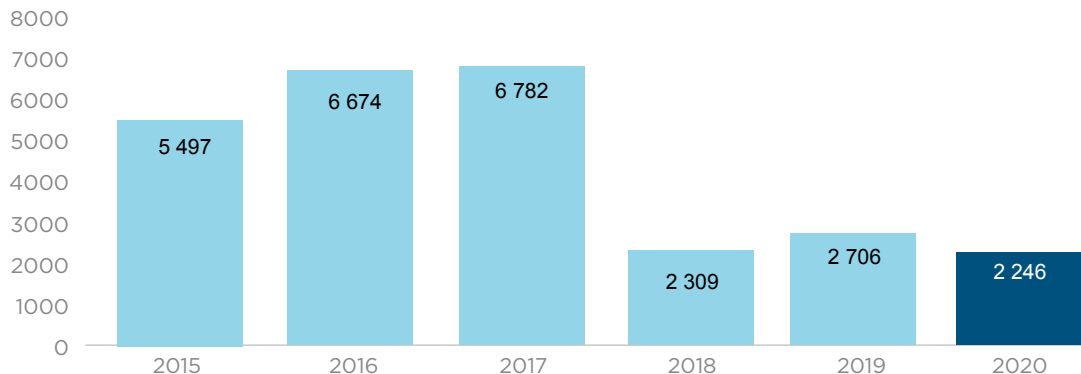
# LES RÉSULTATS DES RÉGIMES

## → LES COTISATIONS – HORS RACHATS B

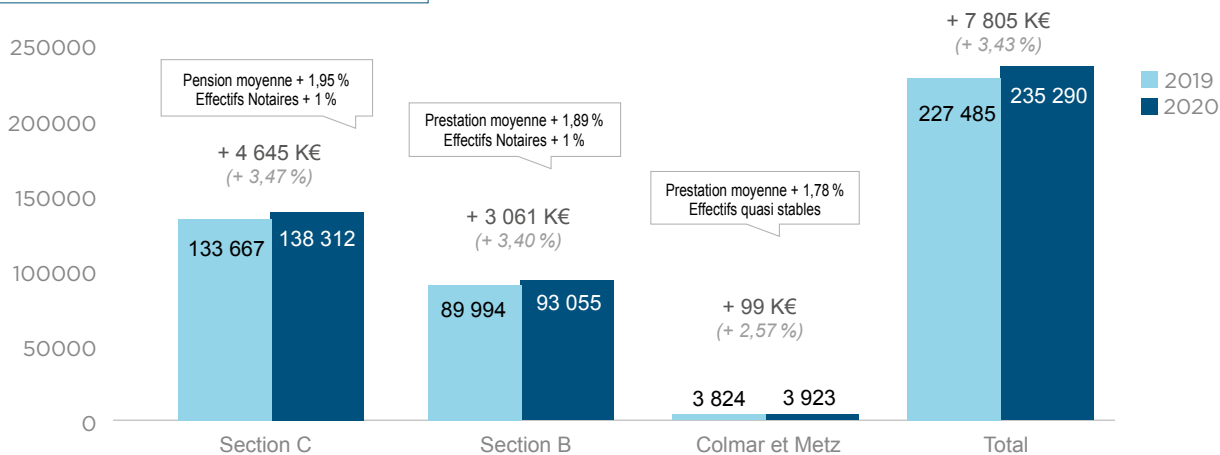


# LA GESTION TECHNIQUE

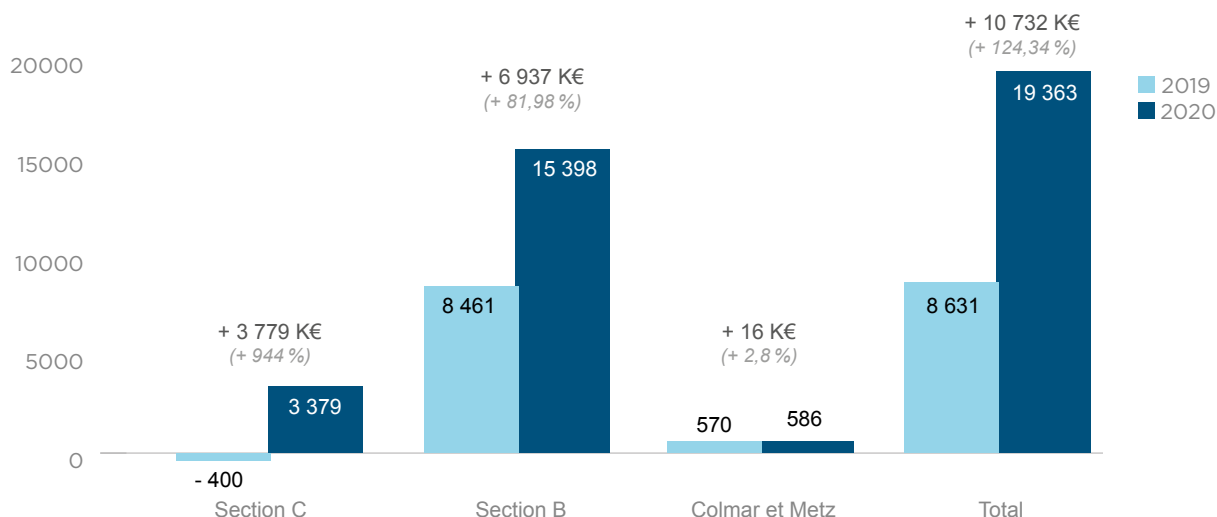
## → LES RACHATS DE POINTS B



## → LES PRESTATIONS



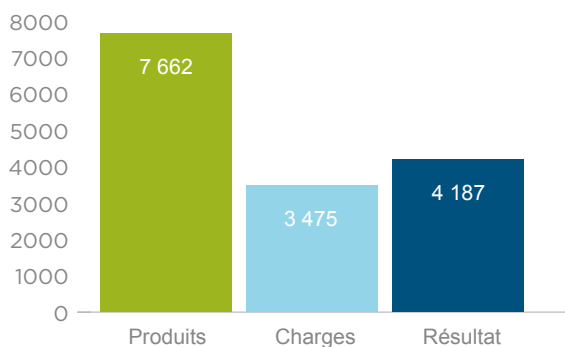
## → LES RÉSULTATS DE LA GESTION TECHNIQUE - RETRAITE



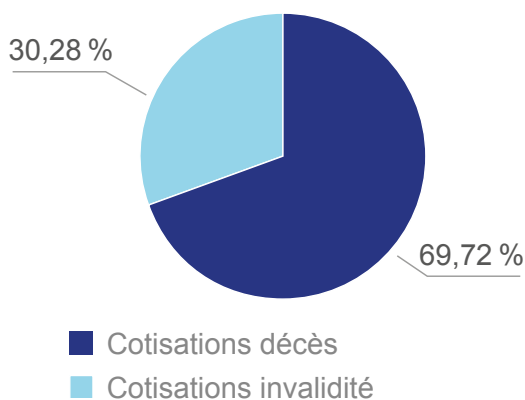
## → LES RÉSULTATS DE LA GESTION TECHNIQUE – PRÉVOYANCE

### Les résultats du régime

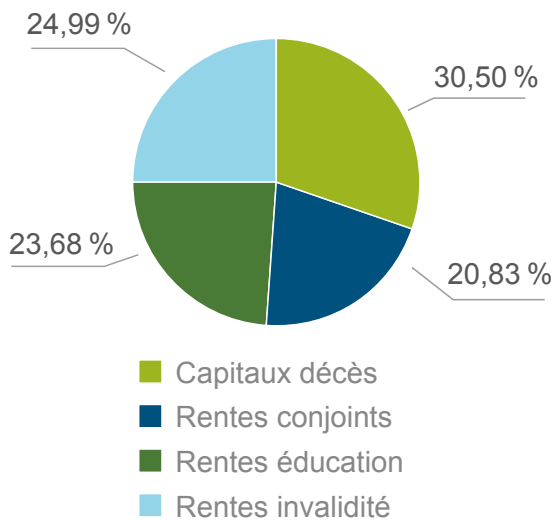
#### Résultats comptables du RID en K€



#### Produits RID



#### Charges RID





05.

# L'ACTION SOCIALE ET LA DÉPENDANCE

---

P.33 \_ LES FAITS MARQUANTS



# LES FAITS MARQUANTS

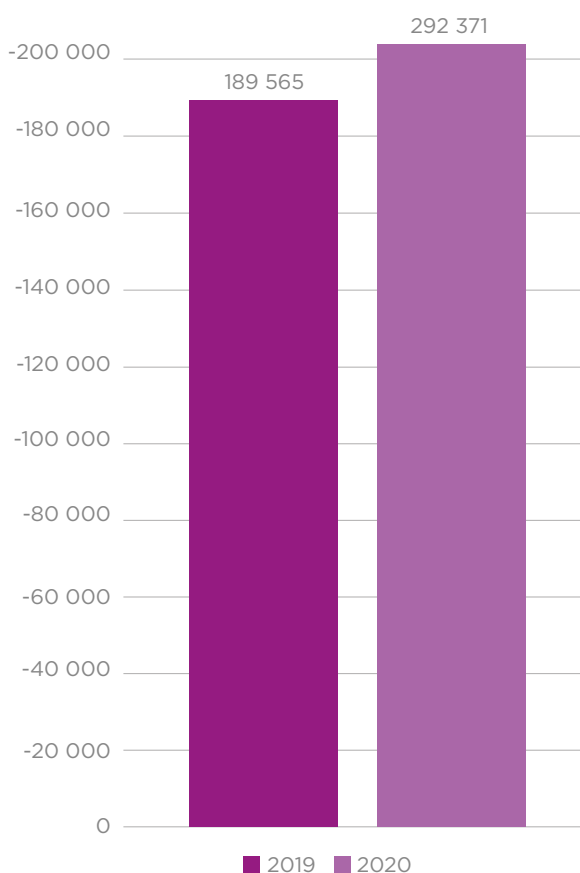
L'activité Action sociale a démontré toute son utilité et son importance en 2020 dans un contexte de crise sanitaire sans précédent liée à la COVID-19.

Le Conseil d'administration de la CPRN a souhaité engager un plan de soutien à l'égard de ses affiliés.

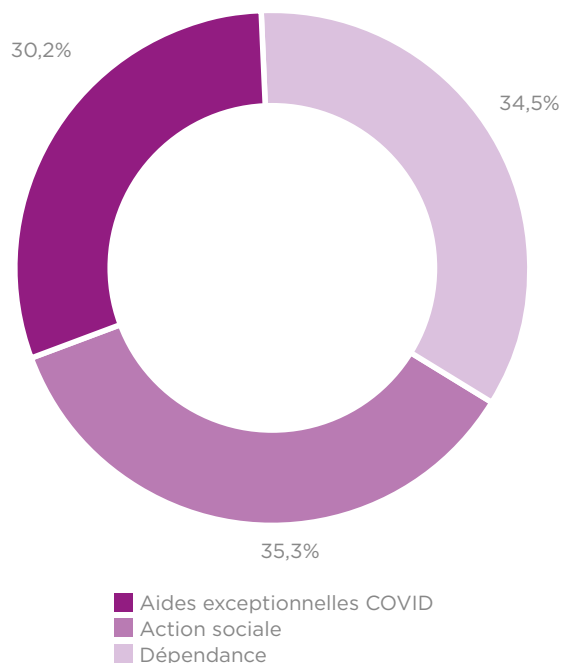
Cette aide se démontre de manière concrète, la part de l'action sociale dédiée à la gestion de cette crise représente finalement près d'un tiers des aides versées sur l'année 2020 au travers du dispositif d'action sociale.

## → DÉPENSES D'ACTION SOCIALE

Action sociale - Résultat de l'exercice



Charges action sociale 2020





06.

# LA GESTION DES PLACEMENTS

---

**P.35** \_ LA GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DES PLACEMENTS

**P.37** \_ LE PORTEFEUILLE FINANCIER

**P.37** \_ LES RÉSULTATS FINANCIERS

**P.39** \_ LES RÉSULTATS IMMOBILIERS

# LA GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DES PLACEMENTS

L'organisation de la gestion financière de la Caisse repose sur le décret n°2002-1314 du 25 octobre 2002 du code de la Sécurité Sociale.

Conformément à l'article R.623-10-4 du décret, ainsi qu'à l'article 13 du règlement financier de la CPRN du 30 juin 2003, déposé à la Direction de la Sécurité Sociale, le Conseil d'administration de la Caisse doit approuver annuellement, après avis de la Commission des Placements, un rapport fixant les orientations générales de la politique de placements de l'exercice écoulé.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est responsable de la politique de placements de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires, de sa mise en application, du suivi et du contrôle de la gestion des actifs.

À ce titre, il procède à l'examen :

- des procédures, méthodes et principes en vigueur appliqués à la gestion d'actifs et à la gouvernance de la CPRN,
- du bilan de l'année écoulée,
- des projections établies pour l'année à venir.

Sur proposition de la Commission des Placements, le Conseil d'administration définit, pour une période de 3 à 5 ans, l'allocation stratégique d'actifs et détermine les objectifs de rendement financier et les contraintes de budget de risque.

Afin de faciliter la mise en œuvre des décisions qu'il prend, le Conseil d'administration délègue une partie de ses pouvoirs au Directeur Général et au Directeur Comptable et Financier de la CPRN.



## LA COMMISSION DES PLACEMENTS

La Commission de gestion des placements de la CPRN a pour rôle de préparer, faciliter et optimiser les prises de décisions du Conseil d'administration.

Elle a la **responsabilité du suivi et du contrôle de la gestion des actifs** de la CPRN par délégation.

La Commission de gestion des placements a pour missions de :

- Produire le rapport annuel sur les orientations générales de la politique de placement,
- Déterminer les allocations stratégiques et tactiques et définir les règles de placements,
- S'assurer de la bonne mise en œuvre des décisions,
- Sélectionner les produits et gestionnaires financiers,
- Réaliser des ajustements le cas échéant : décider des opérations d'investissements et de désinvestissements,
- Suivre et contrôler les risques et les performances du portefeuille par l'analyse des reportings mensuels,
- Rendre compte de la gestion d'actifs directe et déléguée,
- Examiner les placements immobiliers qui seront soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

### Le Directeur général

Le Directeur général est **responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la politique de placements** décidée par le Conseil d'administration et la Commission de gestion des placements, de la bonne remontée des informations et de la transmission d'éléments et de reporting fiables.

Il s'assure du bon déroulement de la Commission et prépare les interventions.

### Le Directeur comptable et financier

Le Directeur comptable et financier assure le suivi de la gestion du portefeuille par délégation du Directeur général, de façon opérationnelle et conformément aux décisions prises par la Commission des Placements et le Conseil d'administration.

### Le Conseiller en investissements financiers

Le Conseiller en investissements financiers assiste à la Commission de gestion des placements dans les domaines dont il a la charge et la responsabilité. Il travaille en collaboration avec le Directeur général et le Directeur comptable et financier pour la préparation des Commissions de gestion des placements.

Il élabore et transmet tous les mois un reporting financier.

# LE PORTEFEUILLE FINANCIER

Le portefeuille de la CPRN est réparti entre plusieurs classes d'actifs, au travers d'investissements réalisés sur différents supports.

Classe d'actif	2019	2020	Contrainte réglementaire
Taux	39,0 %	38,8 %	Min 34 %
Dont Monétaire	7,1 %	7,1 %	
Actions	43,1 %	43,9 %	
Dont FPCI	1,8 %	1,8 %	
Immobilier	17,8 %	17,3 %	Max 20 %

La CPRN distingue 3 types de support d'investissement :

- Les actions et trésorerie détenues en direct,
- Les fonds dédiés,
- Les OPC ouverts.

Les limites réglementaires ont été bien respectées pour l'année 2020.

## LES RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats annualisés

1 an

2,23 %

3 ans

3,29 %

5 ans

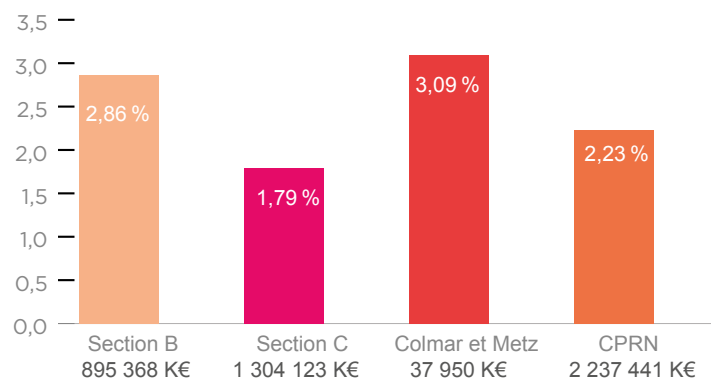
4,46 %

10 ans

4,86 %

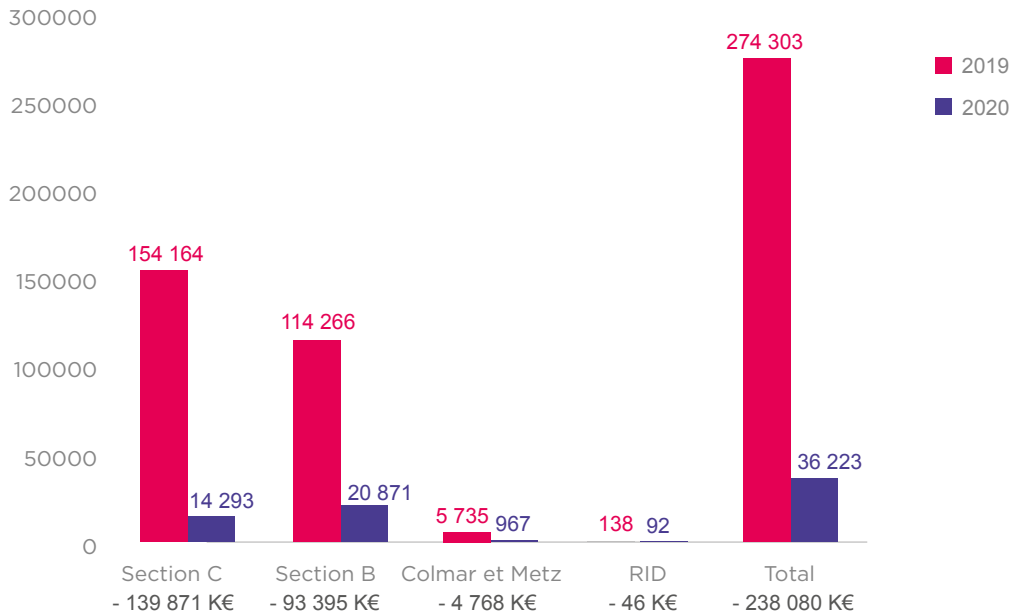
### L'analyse de la gestion financière

Taux de rendement global par section au 31 décembre 2020



# LA GESTION DES PLACEMENTS

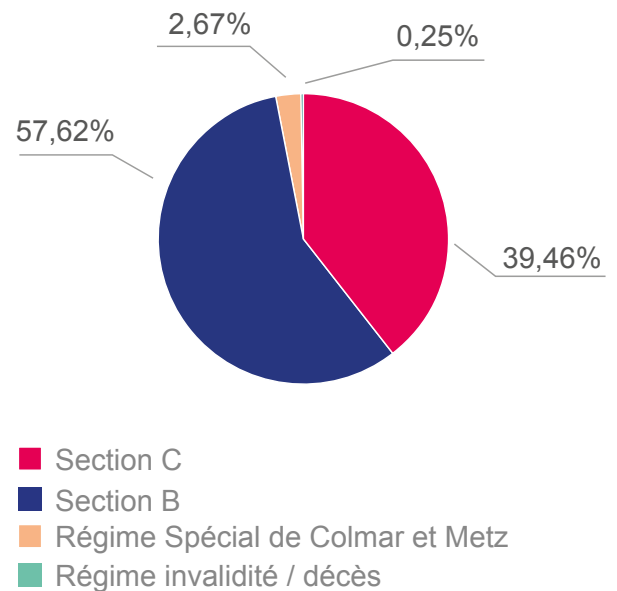
## Les résultats de la gestion financière au 31 décembre 2020



## La répartition des résultats

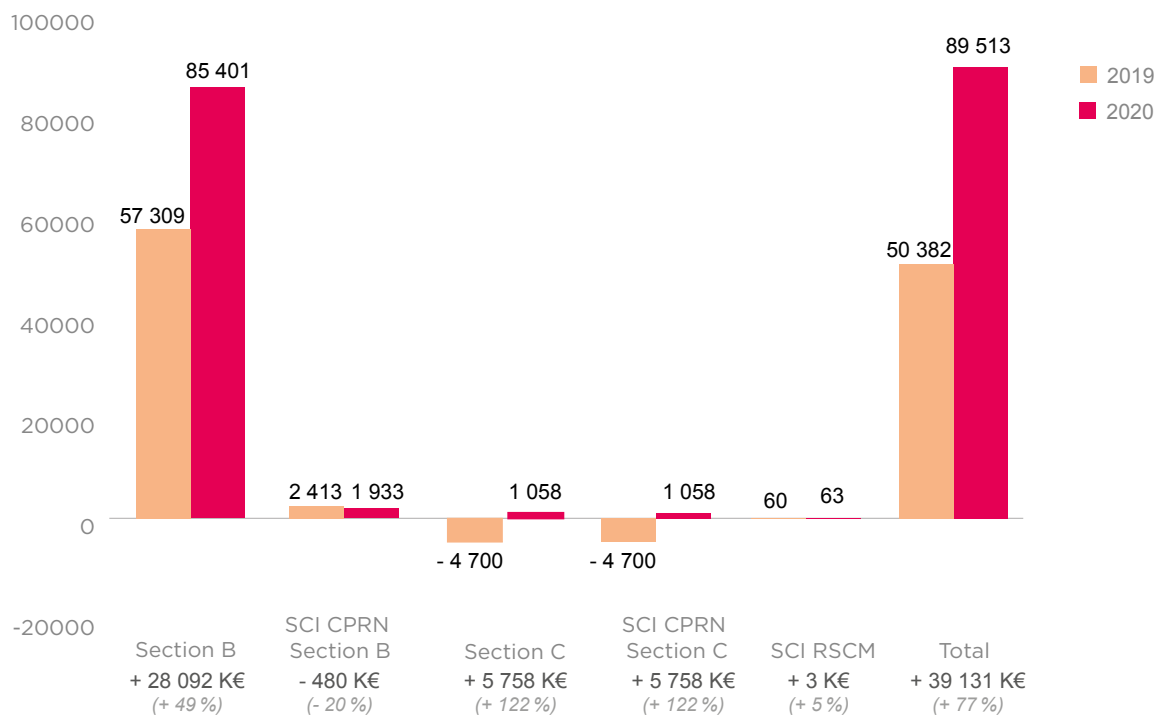
Section C	14 293 K€
Section B	20 871 K€
Régime spécial de Colmar et Metz	967 K€
Régime invalidité/décès	92 K€
<b>Total</b>	<b>36 223 K€</b>

L'année 2020 a vu émerger une crise sanitaire exceptionnelle, tant par son ampleur que par sa diffusion à l'économie mondiale. Malgré une forte volatilité, les nouvelles encourageantes en fin d'année ont permis de rassurer les marchés financiers. Dans ce contexte, la CPRN a su maintenir un **taux de rendement positif de +2,23%** et a poursuivi ses investissements dans des fonds non cotés (dettes privées et infrastructure).



# LES RÉSULTATS IMMOBILIERS

Les résultats avec plus-values latentes sur cession d'actifs et hors provisions



Le patrimoine immobilier au 31 décembre 2020

	Valeurs brutes 31.12.20	Amortissements 31.12.10	Valeurs nettes	Valeurs d'expertise	Plus Values latentes
SECTION B	25 781 574	13 627 303	12 154 271	53 005 000	40 850 729
SCI CPRN-Section B	280 189 141	33 329 001	246 860 140	320 440 000	73 579 860
SCI CRN-Section C	155 192 936	17 210 437	137 982 499	143 830 000	5 847 501
SCI CPRN COLMAR et METZ	4 642 938	1 646 795	2 996 143	5 320 000	2 323 857
<b>PATRIMOINE IMMOBILIER CPRN</b>	<b>465 806 589</b>	<b>65 813 536</b>	<b>399 993 053</b>	<b>522 595 000</b>	<b>122 601 947</b>



07.

# LA GESTION ADMINISTRATIVE

---

P.41 \_ LES RÉSULTATS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE

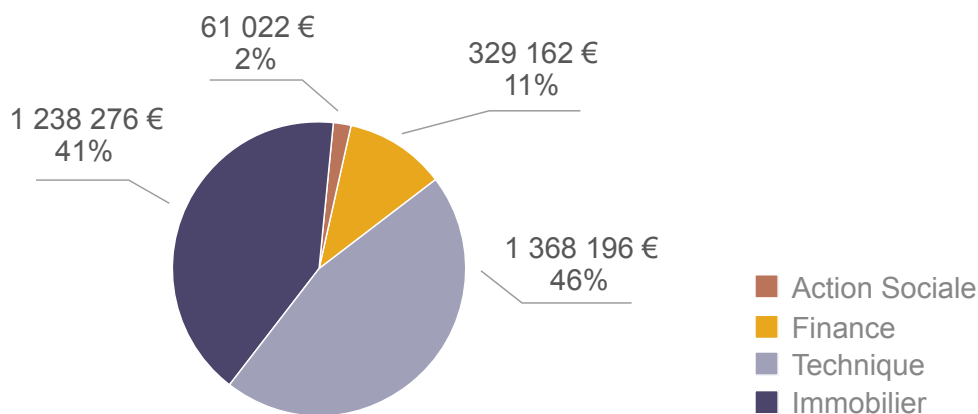
P.41 \_ LES COÛTS DE GESTION 2020



# LES RÉSULTATS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE

## Le résultat de la gestion administrative - Hors régime de base

	2019	2020	Poids de l'activité (%)
Action Sociale	63 165 €	61 022 €	2,03 %
Finance	372 228 €	329 162 €	11 %
Technique	1 440 324 €	1 368 196 €	45,65 %
Immobilier	1 246 154 €	1 238 276 €	41,32 %
<b>Total</b>	<b>3 121 871 €</b>	<b>2 996 656 €</b>	<b>100 %</b>



## LES COÛTS DE GESTION 2020

Les ratios de coût de la gestion administrative de la CPRN représentent en 2020 :

• **1,14 %** des cotisations émises

• **0,10 %** des réserves comptables



08.

# LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

---

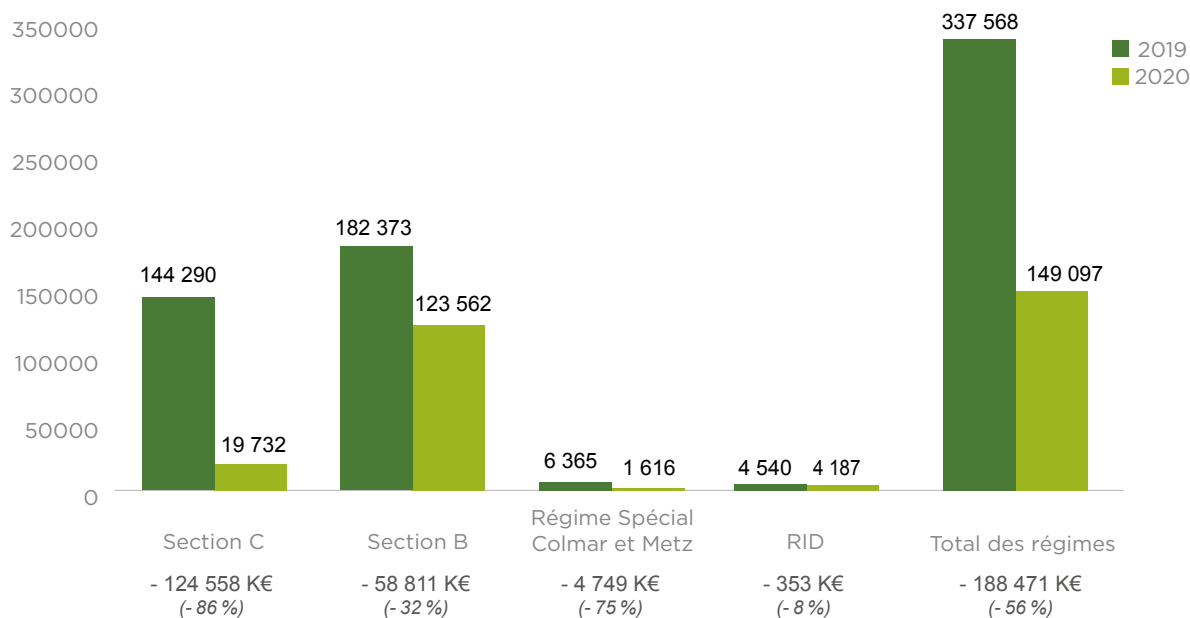
P.43 \_ LES RÉSULTATS PAR RÉGIME

P.43 \_ LES RÉSULTATS PAR GESTION

P.44 \_ L'ÉVOLUTION DES RÉSERVES

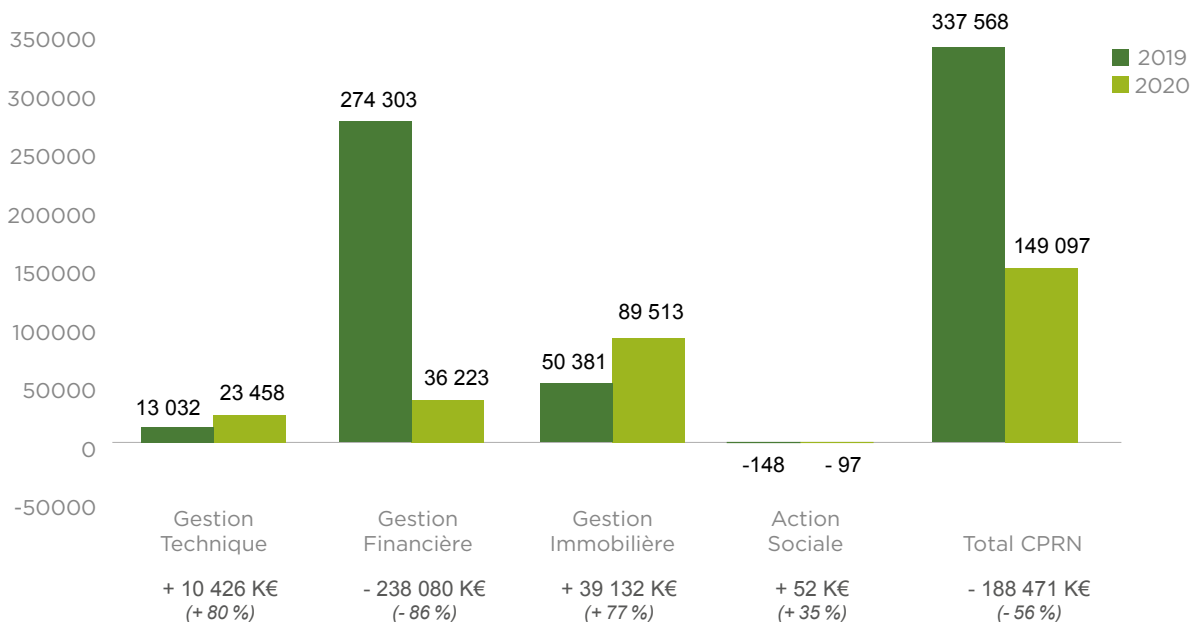
# LES RÉSULTATS PAR RÉGIME

Comparaison des résultats 2020 par régime y compris les SCI



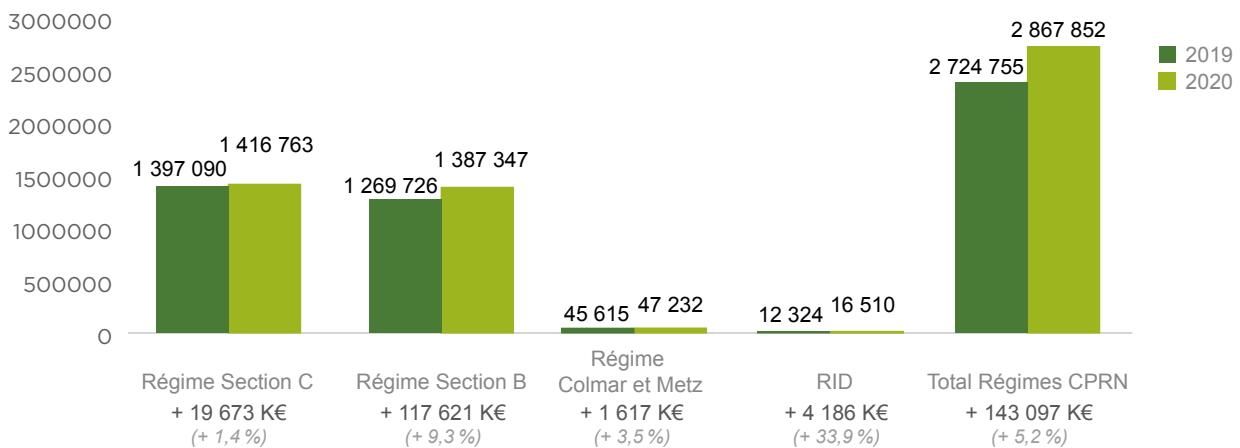
# LES RÉSULTATS PAR GESTION

Comparaison des résultats 2020 par gestion

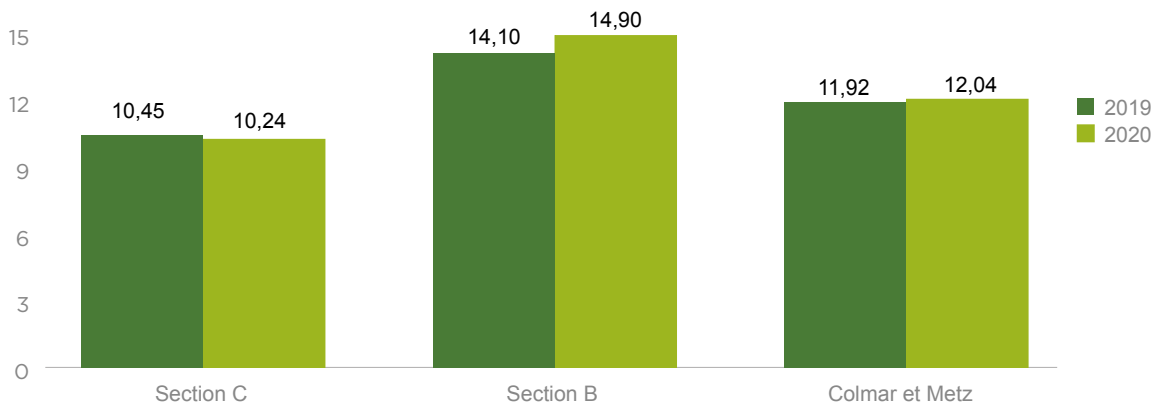


## I L'ÉVOLUTION DES RÉSERVES

### → LES RÉSERVES HORS PLUS-VALUES LATENTES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES



### → LES RÉSERVES EN ANNÉES DE PRESTATIONS







09.

**LES PERSPECTIVES  
2021**

---

# UN NOUVEAU PLAN D'ENTREPRISE 2021/2025

## → 4 AXES DE TRAVAIL

### 1 L'amélioration continue du service auprès des affiliés

- Mensualisation des cotisations
- La transformation DIGITALE Services en ligne
- Le développement de l'action sociale et de la dépendance
- Démarche qualité
- Renforcer la communication



### 2 La maîtrise des risques

- Sécurité informatique
- Contrôle interne
- Conformité RGPD
- Audit interne
- Lutte contre la fraude

### 3 Pilotage

- Politique financière
- Management des compétences
- Développement d'indicateurs

### 4 La maîtrise des coûts

- Contrôle de gestion
- Marchés publics





Caisse de Prévoyance et de  
Retraite des Notaires

43, avenue Hoche - 75008 Paris  
Tél. : 01 53 81 75 00 - e-mail : [contact@cprn.fr](mailto:contact@cprn.fr)  
[www.cprn.fr](http://www.cprn.fr)  